

COMMUNE de CORCELLES-lès-CÎTEAUX

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juin 2020

Le douze juin deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 04 juin 2020, s'est réuni à la salle à usage multiple, lieu de réunion durant la crise sanitaire « COVID-19 », sous la présidence de M. Hervé PETIT.

Étaient présents : MM. Hervé PETIT, Ludovic MILLE, Pascal DEDIEU, Colin BEDIOT, Sébastien LAMALLE, Christian DAUBIGNEY, Mme Ophélie POISELET, M. Martial GARNIER, Mmes Nathalie GIBOURG, Samia DJEMALI, M. Sébastien ROUX, Mmes Marie-Laure JACOTOT, Sylvie SCHNEIDER, MM. Alain DARDOT et Daniel PEZZANI.

Un secrétaire de séance a été désigné : Mme Sylvie SCHNEIDER.

Monsieur le Maire demande que soit portée à l'ordre du jour une délibération pour la création d'un poste technique contractuel. Le Conseil accepte à l'unanimité.

DÉSIGNATION des DÉLÉGUÉS au SICECO

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à la désignation des délégués au SICECO.

Après en avoir délibéré à bulletin secret, le Conseil Municipal, nomme, en tant que délégués au SICECO :

- à l'unanimité, Monsieur Martial GARNIER, délégué titulaire,
- et par 14 voix contre 1 nul, Monsieur Sébastien LAMALLE, délégué suppléant.

DÉSIGNATION du DÉLÉGUÉ au SYNDICAT BASSIN VOUGE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à la nomination du délégué au Syndicat Bassin Vouge (S.B.V.).

Après en avoir délibéré à bulletin secret, le Conseil Municipal, par 14 voix et 1 bulletin blanc, nomme Monsieur Colin BEDIOT délégué au Syndicat Bassin Vouge (S.B.V.).

NOMINATION CORRESPONDANT DÉFENSE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à la nomination du correspondant défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, nomme Monsieur Daniel PEZZANI en qualité de correspondant défense.

COMMISSION COMMUNALE d'OUVERTURE des PLIS

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à la nomination des membres de la commission communale d'ouverture des plis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Messieurs Hervé PETIT, Ludovic MILLE, Pascal DEDIEU, Madame Sylvie SCHNEIDER et Monsieur Sébastien ROUX, en qualité de membres de la commission communale d'ouverture des plis.

COMMISSION COMMUNALE des IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes :

- 1 agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ;
- 3 agents au plus pour les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants ;
- 5 agents au plus pour les communes dont la population est supérieure à 150 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 27 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms, soit :

- MM. HUILARD Jean-Pierre, POULY Robert, GAUDRILLET Sylvain, LENOIR Philippe, GUILLEMONT Michel, BERGERET Didier, LEBEAULT Yannick, ROUX Sébastien, GALTIE Pierre, Mme MILLET Evelyne, MM. MOESSNER Alain, BOURLIER Maurice, CHAILA Jacky, LAMBLLOT Joël, TERRIEN Philippe, JACOB Joseph, BOULANGER Francis et CORTINOVIS Silvio (propriétaires habitant la commune) ; MM. POUILLY Charles, ROBIOT Jean-Luc, BIENETI Roger, Mmes CHOLLET Marie-Odile, BONNOT Christiane et LAMALLE Martine (propriétaires habitant à l'extérieur).

VOTE des TAXES 2020

Après une présentation de M. Ludovic MILLE, 1er Adjoint, à l'ensemble du Conseil Municipal, nouvellement élu, des différentes recettes perçues par une collectivité locale, Monsieur le Maire donne connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix contre 2 abstentions, décide de voter les taxes pour l'année 2020, à savoir :

Taxe foncière (bâti) : 11.14 %.

Taxe foncière (non bâti) : 28.96 %.

CRÉATION de POSTE CONTRACTUEL – TECHNIQUE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant qu'il convient de créer un poste contractuel technique, à temps complet, à compter du 1er juillet 2020, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'adjoint technique, à titre contractuel et à temps complet (35 heures), qui sera inscrit sur le tableau des effectifs, à compter du 1er juillet 2020,

- et, charge Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ce dossier.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2020.

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Finances : MM. Ludovic MILLE, Colin BEDIOT, Sébastien ROUX, Mme Sylvie SCHNEIDER et M. Alain DARDOT.

Commission Travaux & Sécurité : MM. Pascal DEDIEU, Colin BEDIOT, Sébastien LAMALLE, Christian DAUBIGNEY, Martial GARNIER et Daniel PEZZANI.

Commission Environnement : MM. Colin BEDIOT, Hervé PETIT, Pascal DEDIEU, Sébastien LAMALLE, Mme Nathalie GIBOURG, MM. Sébastien ROUX, Alain DARDOT et Daniel PEZZANI.

Commission Action sociale : MM. Hervé PETIT, Ludovic MILLE et Mme Samia DJEMALI.

Commission Cohésion sociale : Mme Samia DJEMALI, M. Ludovic MILLE, Mmes Ophélie POISELET, Marie-Laure JACOTOT, Sylvie SCHNEIDER, MM. Alain DARDOT et Daniel PEZZANI.

Commission Scolaire : Mmes Nathalie GIBOURG, Samia DJEMALI et Marie-Laure JACOTOT.

Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire indique aux conseillers que les installations informatiques et téléphoniques des bâtiments communaux ont été réétudiées et qu'un réaménagement sera effectué prochainement afin d'améliorer le fonctionnement au quotidien et de réduire le coût des dépenses annuelles.

La séance a été levée à 23h40 et les membres présents ont signé le registre.

Le Maire,
Hervé PETIT

Ludovic MILLE

Pascal DEDIEU

Colin BEDIOT

Sébastien LABALLE

Christian DAUBIGNEY

Ophélie POISELET

Martial GARNIER

Nathalie GIBOURG

Samia DJEMALI

Sébastien ROUX

Marie-Laure JACOTOT

Sylvie SCHNEIDER

Alain DARDOT

Daniel PEZZANI